



- Communiqué de presse -

***Temps de travail des fonctionnaires de l'Etat,
G. Darmanin en profite pour basher les
fonctionnaires territoriaux***

L'UNSA-Territoriaux est pour le moins surprise des déclarations du ministre Darmanin faites ce matin qui énoncent que les fonctionnaires territoriaux ne feraient que 1 578 heures au lieu des 1 607 heures annuelles.

Il s'appuie sur des chiffres anciens, issus d'une étude réalisée sur la période 2013-2014 et cité dans le rapport de Philippe Laurent (mai 2016), Président du CSFPT.

Il fait fi d'une part du mouvement d'envergure mené par les élus locaux depuis cette date pour imposer sans compensation les 1 607 heures.

Il fait fi d'autre part des dispositifs particuliers qui permettent de réduire le temps de travail des agents qui travaillent de nuit, le dimanche, en horaires décalés, en équipes, ou qui subissent une modulation importante du cycle de travail ou réalisent des travaux pénibles ou dangereux.

Les fonctionnaires territoriaux assurent des fonctions de proximité appréciées de nos concitoyens et ne bénéficient pas d'une rente de situation comme le laissent penser les déclarations ministérielles.

26/03/2019

Contacts : Jérôme FRANCOIS – 07 84 43 44 78 / Sophie HUNEAU – 07 52 60 78 18